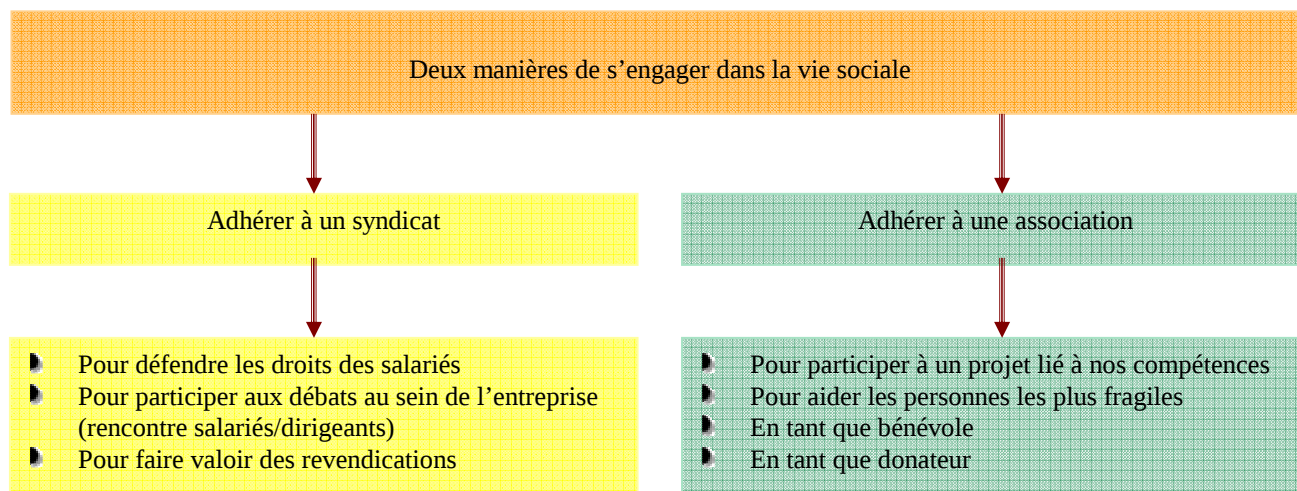


FICHE DE REVISION

Partie II – LA VIE DEMOCRATIQUE

Thème 2 la vie sociale

Connaissances essentielles



Notions et principes à maîtriser

Un syndicat : une association de travailleurs qui a pour but de défendre les intérêts des travailleurs (condition de travail, sécurité, augmentation des salaires...).

Les groupements d'intérêt public : Il est constitué entre des personnes morales de droit public et de droit privé en vue d'exercer ensemble des activités à but non lucratif, par exemple dans le secteur de la recherche ou du développement durable.

Une pétition : document écrit, signé par des usagers, exposant des revendications.

Une manifestation : une manifestation est un défilé de protestation, dont le but est d'améliorer des conditions de vie.

Une grève : la grève est une action collective, qui consiste en une cessation concertée du travail par les salariés d'une entreprise (d'un secteur Économique), parfois à l'initiative des syndicats.

Une convention collective : les accords conclus entre les représentants du patronat et des salariés d'une branche professionnelle (textile, métallurgie...), sur les conditions de travail et de salaires minimaux dans les entreprises de la branche.

Une association : le groupement de deux ou plusieurs personnes exerçant une activité sans but lucratif c'est-à-dire sans volonté de partager des bénéfices.

Un bénévole : une personne qui fait quelque chose volontairement et gratuitement.

Documents de référence

-Extraits de la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats.

-Extraits de la loi du 1er juillet 1901 sur les associations.